

QUE JUSTICE SOIT RENDUE !

« **Celui qui s'incline devant des règles établies par l'ennemi ne vaincra jamais** » (Léon Trotski – « **Leur morale et la nôtre** »)

Il n'est pas un jour où médias et politiques ne cessent de s'interroger sur la conduite à tenir au regard des criminels français de l'Etat islamique détenus en Syrie. Les uns voudraient qu'ils soient jugés sur place tandis que les autres prêchent pour un retour en France dans le but de les juger, les emprisonner... puis de les relâcher un jour ou l'autre...

Il y a aussi les femmes, sortes de Belphégor remisé au goût islamiste, empêtrées dans leur marmaille bâtarde qui, sans le moindre remords pour leur sinistre participation à ce génocide, tentent d'émouvoir –leur bébé dans les bras- les « *bons samaritains* », éternels idiots utiles des « *droits de l'homme* »...

Dans un « *manifeste des intellectuels français pour la résistance à l'abandon de l'Algérie française* » (soutenu par le Maréchal Alphonse Juin) on pouvait lire dans le *Figaro* du 7 octobre 1960 : « *C'est une des formes les plus lâches de la trahison que d'empoisonner, jour après jour, la conscience de la France* ». Rien n'a changé depuis...

Comment gérer cette épineuse question ? Près de 2000 Français radicalisés ont combattu en Syrie et en Irak sous le drapeau de *Daech* depuis 2014. 450 seraient morts et 300 seraient déjà revenus en France. Et les autres ? Que fait-on d'eux ?... Les emprisonner ? Où les mettrions-nous dès lors que nos prisons sont surpeuplées ?... Les juger sur le lieu de leurs forfaits ? Il faudrait pour cela que Syriens et Irakiens en acceptent l'augure... sachant que s'ils les condamnaient à mort, la France s'opposerait à leur exécution. Sur ce point, le 27 février 2019, sur BFMTV, la Garde des Sceaux Nicole Belloubet, a rappelé la position française : « *Il y a une limite. Notre pays n'accepte pas la peine de mort. Si tel est le cas, nous interviendrions pour demander que cette peine ne soit pas exécutée. C'est une condition sine qua non* ». Le problème reste donc entier dans la mesure où, ni la Syrie, ni l'Irak, ni les Kurdes ne sont en mesure de gérer indéfiniment ces prisonniers qui, par la force des choses, recouvreront très vite leur liberté...

Alors, si la décision de trancher entre ces options s'avère difficile pour nos gouvernants, il existe une troisième voie qui résoudrait leur problématique : **l'exécution, sur place, de ces djihadistes !**

Durant quatre années, nos forces spéciales se sont –dans le cadre de la coalition et au péril de leur vie- évertuées à traquer les criminels, les localiser et les éliminer. Ce n'est un secret pour personne. Dès lors, s'il était permis de les tuer durant ce conflit, pourquoi leur accorder la vie aujourd'hui et leur permettre de reprendre, bientôt, leur terrifiant djihad ?

Il y a maintes façons d'exécuter un prisonnier... la plupart du temps dans la discrétion la plus absolue. Les militaires de toute nationalité connaissent parfaitement cette notion. Donnons à nos soldats la possibilité d'éradiquer définitivement ces prédateurs, ennemis de toute civilisation !... Seulement, voilà ! Comme l'a souligné notre ministre : « *Notre pays n'accepte pas la peine de mort* »... Alors, que faire ?

Lors de son entretien sur BFMTV, Nicole Belloubet a indiqué son intention d'assurer aux djihadistes français « **un minimum de droit à un procès équitable. Nous veillons à ce que les droits de la défense soient assurés** »... et de rappeler que « *les Français concernés bénéficient de la protection consulaire* ». Dans ce cas, comment venir à bout de ces monstres qui se renouvellent perpétuellement en puisant leur force dans notre faiblesse ? Comment peut-on appeler autrement cette pourriture humaine qui exhibe la tête de sa victime en guise de trophée ? Que viendrait-il faire dans une prison française 5 étoiles si ce n'est attendre patiemment de recouvrer la liberté pour donner libre cours à ses pulsions barbares ? A-t-il accordé, lui, « **un minimum de droit** » à ses victimes ?

José CASTANO



**Ce monstre mérite-t-il de vivre ?
Quels furent « les droits » de ses victimes ?**

« Une injustice commise quelque part est une menace pour la justice dans le monde entier » (Martin Luther King)

Mon *blog* cliquer sur : <http://jose.castano.over-blog.com/>

Ma *biographie*, cliquer sur :- <http://www.francepresseinfos.com/2013/05/jose-castano-une-vie-au-service-de-la.html>